



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

CTN Traction

Montreuil, le 12 octobre 2026

MÉMENTO

NON À LA DÉMATÉRIALISATION DE LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE !

**Après avoir
dématérialisé
une grande partie
de la documentation
destinée aux agents
de conduite (fiches
trains, RCL, Lili, Flash,
FLH, cadres avis
urgents...),
la Direction veut
désormais s'attaquer
au Mémento à l'usage
du conducteur de ligne.
Pour la CGT, c'est une
ligne rouge qu'elle ne
doit pas franchir !**

Sous couvert de problèmes d'impression, de livraison et de considérations financières, la Direction présente la dématérialisation du Mémento comme une nouvelle étape de la « modernisation » numérique. La Direction prévoit d'établir son cahier des charges d'ici la fin de l'année, avec plusieurs prérequis : consultation en plein écran, historique des pages consultées, facilité de lecture des documents et liens entre le Mémento et les BS. Une phase de test auprès de 400 à 500 ADC est prévue début 2027, avant un éventuel déploiement généralisé en décembre 2027.

Pour la CGT, ces arguments ne justifient pas de supprimer un outil essentiel au métier des conducteurs. De nombreux problèmes techniques restent à régler, et la fiabilité des outils numériques est loin d'être garantie.

QUAND LE NUMÉRIQUE BUGUE, LE CONDUCTEUR DOIT QUAND MÊME ASSURER SA MISSION !

Les nombreux dysfonctionnements rencontrés cet été sur Sirius Next et Ares en sont la preuve. Les pannes et les situations de mode secours se sont multipliées, devenant une réalité trop fréquente pour les ADC. Et demain, que se passera-t-il si le Mémento devient lui aussi inaccessible ? En situation perturbée ou lors d'un incident, le conducteur a besoin d'un document simple, immédiatement disponible et fiable. Le papier répond à cette exigence.

LE MÉMENTO N'EST PAS UN DOCUMENT COMME LES AUTRES !

Le Mémento est utilisé très régulièrement par les ADC au cours de leurs missions, et pas seulement en cas d'incident. Sa simplicité d'usage est un gage d'une utilisation systématique de ce document.

Or, en matière de sécurité ferroviaire, ce qui compte, c'est de pouvoir accéder immédiatement aux textes réglementaires. Les conducteurs utilisent leur Mémento comme un véritable point d'appui professionnel.

LA CGT N'EST PAS CONTRE LE NUMÉRIQUE, MAIS JAMAIS AU DÉTRIMENT DE LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE !

Toute évolution technologique doit avant tout garantir des conditions de travail adaptées et préserver un haut niveau de sécurité indispensable au ferroviaire.

À la SNCF, Les évolutions numériques se multiplient, mais le temps consacré à leur formation reste insuffisant. Les exemples récents d'Odiceo et du Mode pro conduite montrent les limites d'une formation trop rapide, parfois essentiellement théorique, qui ne permet pas toujours aux conducteurs de maîtriser les nouveaux outils et les nouvelles pratiques.

17 EUROS, C'EST LE PRIX DE LA SÉCURITÉ POUR LA DIRECTION ?

Aujourd'hui un Mémento coûte environ 17 euros. C'est donc le prix que la Direction est prête à mettre en balance avec la sécurité ferroviaire. Pour la CGT, quand il s'agit de sécurité ferroviaire, on ne compte pas les euros ! On ne brade pas la sécurité pour faire des économies de bouts de chandelle !

Pour la CGT, la sécurité ferroviaire doit rester une priorité absolue : aucune évolution numérique ou organisationnelle ne doit conduire à la réduire ou à la fragiliser. Le Mémento papier est garant de la sécurité ferroviaire. C'est pourquoi la CGT revendique le retrait pur et simple du projet.

